

Résultats budgétaires de l'exercice

00400 - LE CENDRE

Exercice 2025

RECETTES	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Prévisions budgétaires totales (a)	5 817 020,59	7 347 480,97	13 164 501,56
Titres de recette émis (b)	4 536 803,17	6 454 146,19	10 990 949,36
Réductions de titres (c)	413,75	84 292,07	84 705,82
Recettes nettes (d = b - c)	4 536 389,42	6 369 854,12	10 906 243,54
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 817 020,59	7 347 480,97	13 164 501,56
Mandats émis (f)	4 159 271,05	6 239 062,91	10 398 333,96
Annulations de mandats (g)		76 770,60	76 770,60
Dépenses nettes (h = f - g)	4 159 271,05	6 162 292,31	10 321 563,36
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	377 118,37	207 561,81	584 680,18
(h - d) Déficit			

VOU ET ANNEXE
A LA DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 mai 2026 no 26/05/20/003
Pour le Maire empêché de la séance
de Président de la séance



JEAN-PAUL PRESLE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

00400 - LE CENDRE

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	-1 237 491,83		377 118,37		-860 373,46
Fonctionnement	1 809 102,08	876 975,11	207 561,81		1 139 688,78
TOTAL I	571 610,25	876 975,11	584 680,18		279 315,32
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	571 610,25	876 975,11	584 680,18		279 315,32

**VOU ET ANNEXE
A LA DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 Mai 2025 N° 26/05/20/003**

**Pour le Maire Embranché
Le Président de la Mairie,**



Jean-Paul PRESLE

Page des signatures

00400 - LE CENDRE

Exercice 2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

ROUX Stephane (1013985045-0), Contrôleur principal des Finances Publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **LE CENDRE** pendant l'année 2025 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LOYE Denis (1001626849-0), CSC des Finances Publiques de 1ère catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

DU ET ANNEXE
A LA DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 Mai 2025 n° 26/05/20/003
Pour le Maire empêché,
Le Président de la Séance.



Jean-Paul PRESLE

